



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contribution climat-énergie

Question écrite n° 65974

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'instauration uniforme et différenciée de la taxe carbone. Celle-ci s'appliquerait notamment sur l'essence alors que nos concitoyens des zones rurales n'ont d'autre alternative que de prendre leur véhicule pour leurs déplacements. Ils s'en trouveront donc fortement pénalisés. Il lui demande en conséquence, à la lumière de cet exemple, de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour atténuer les effets liés à l'instauration de la taxe carbone qui risquent de pénaliser bon nombre de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65974

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11598

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)